

CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT

SEANCE du jeudi 14 mars 2024 à 19 heures 30

- Convocation du 08 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

Etaient présents : Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTIN Marie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr JACQUET Baptiste, Mr MINARY Fabian, Mr NICOD Christian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr POURCHET Julien, Mr VUILLEMIN Marc.

Absent excusé : Mme JONCOUR Magaly (pouvoir à Mr VUILLEMIN Marc), Mme BERTIN Marie – départ à 21h (pouvoir à Mr FUSIER Nicolas).

Secrétaire de séance : Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mr FUSIER Nicolas, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du Compte-rendu du CM du 25 janvier 2024
- 2 – Demande d'urbanisme
- 3 – Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget Communal
- 4 – Affectation du Résultat 2023 – Budget Communal
- 5 – Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget Eau
- 6 – Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget Bois
- 7 – Affectation du Résultat 2023 – Budget Bois
- 8 – Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget Caveaux
- 9 – Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget Lotissement
- 10 – Approbation des Comptes de Gestion 2023
- 11 – Débat d'Orientation Budgétaire 2024
- 12 – Attribution des Subventions 2024 aux Associations
- 13 – Taux d'imposition 2024
- 14 – Destination des coupes de bois 2024
- 15 – Prix de l'Eau pour la période 2024
- 16 – Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h35

1°) Approbation compte-rendu du CM du 25 janvier 2024

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote du Conseil municipal (envoyé par Mail le 08 février 2024) : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2°) Demandes d'urbanisme

Déclaration préalable

- ❖ DROZ-BARTHOLET David – 7 rue de la Vallée d’Ornans – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 29/01/2024. La présente demande a pour objet l’agrandissement d’un abri voiture ouvert (auvent), située sur la parcelle AC 35-190.
- ❖ MOUGIN Grégory – 3 chemin de la Grande cloison – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 11/03/2024. La présente demande a pour objet l’installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l’habitation, située sur la parcelle 337 ZN 56.
- ❖ CHAPUIS Marc – 13 rue de la Seignette – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 11/03/2024. La présente demande a pour objet l’ouverture de 2 fenêtres et la pose d’une baie vitrée à la place d’une porte de grange, située 5 Grande rue, sur la parcelle AB 01.
- ❖ BAVEREL Nicolas – 13 A Grande rue – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 13/03/2024. La présente demande a pour objet l’installation de 4 panneaux photovoltaïques sur la toiture de l’habitation, située sur la parcelle AC 49.

3°) Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget Communal

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l’exercice 2023 pour le Budget Communal :

SECTION		CHAPITRE	2022	2023
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractères général	195 066.83 €	263 603.68 €
		012 - Charges de Personnel	143 566.73 €	161 055.03 €
		014 - Atténuation de produits (FNGIR)	23 385.00 €	23 856.00 €
		65 - Autres charges de gestion courante	139 239.93 €	85 158.59 €
		66 - Charges financières	12 291.89 €	13 100.75 €
		67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	520.50 €
		68 - Provisions	0.00 €	0.00 €
		Total Dépenses réelles	513 550.38 €	547 294.55 €
		042 - Opérations d'ordre	3 493.80 €	30 994.60 €
	Total Dépenses	517 044.18 €	578 289.15 €	
	RECETTES	013 - Atténuation de charges	600.00 €	57.97 €
		70 - Produits des services	17 079.65 €	19 094.68 €
		73 - Impôts et Taxes	387 567.99 €	328 464.20 €
		74 - Dotations et participations	204 623.48 €	324 499.37 €
		75 - Autres produits de gestion courante	119 096.23 €	147 689.84 €
		77 - Produits exceptionnels	15 395.68 €	28 000.00 €
		Total Recettes réelles	744 363.03 €	847 806.06 €
		042 - Opérations d'ordre	0.00 €	0.00 €
		Total Recettes	744 363.03 €	847 806.06 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE EN COURS		227 318.85 €	269 516.91 €
Résultat antérieur reporté		364 684.23 €	569 569.57 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		592 003.08 €	839 086.48 €	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	16 - Remboursement d'emprunts	64 321.79 €	47 952.33 €
		204 - Subventions d'équipement versées	1 611.00 €	0.00 €

	20 - Immos incorporelles	0.00 €	3 103.26 €
	21 - Immos corporelles	147 887.74 €	130 669.38 €
	23 - Immos en cours	0.00 €	0.00 €
	Total Dépenses réelles	213 820.53 €	181 724.97 €
	040 - Opération d'ordre	0.00 €	0.00 €
	041 - Opération patrimoniales	0.00 €	0.00 €
	Total Dépenses	213 820.53 €	181 724.97 €
RECETTES	10 - Dotations Fonds divers Réserves	193 212.89 €	74 859.94 €
	13 - Subventions d'investissement	1 156.37 €	24 761.15 €
	16 - Emprunts et dettes	100 000.00 €	140 525.00 €
	Total Recettes réelles	294 369.26 €	240 146.09 €
	040 - Opérations d'ordre	3 493.80 €	30 994.60 €
	041 - Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
	Total recettes	297 863.06 €	271 140.69 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS	84 042.53 €	89 415.72 €
	Résultat antérieur reporté	-106 476.04 €	-22 433.51 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-22 433.51 €	66 982.21 €
	Restes à Réaliser	0.00 €	-125 000.00 €
	Besoin de Financement C/1068	22 433.51 €	-58 017.79 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2023 du Budget Communal de la commune, qui présente :

En Fonctionnement :

- Un total de dépenses de 578 289.15 €
- Un total de recettes de 847 806.06 €

Soit un résultat excédentaire de 269 516.91 €

+ Excédent antérieur reporté 569 569.57 €

Soit un résultat global de Fonctionnement de 839 086.48 €

En Investissement :

- Un total de dépenses de 181 724.97 €
- Un total de recettes de 271 140.69 €

Soit un résultat excédentaire de 89 415.72 €

+ Déficit antérieur reporté - 22 433.51 €

Soit un résultat global d'Investissement de 66 982.21 €

Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de 906 068.69 €

4°) Affectation du Résultat 2023 au Budget Communal 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le Compte Administratif 2023 du Budget Communal laisse apparaître :

- Un excédent global de Fonctionnement de : 839 086.48 €
- Un excédent global d'Investissement de : 66 982.21 €
- Des Restes à réaliser d'investissement de : 125 000.00 €

Il est donc proposé au Conseil municipal, d'affecter au Budget communal 2023 le résultat global de la manière suivante :

- En réserves à l'article R1068 : 58 017.79 €
- En report de fonctionnement à l'article R002 : 781 068.69 €
- En report d'investissement à l'article R001 : 66 982.21 €

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5°) Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget Eau

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2023 pour le Budget Eau :

SECTION		CHAPITRE	2022	2023
EXPLOITATION	DEPENSES	011 - Charges à caractères général	38 197.09 €	72 474.95 €
		012 - Charges de Personnel	5 000.00 €	10 000.00 €
		014 - Atténuation de produits (Red. Pollution)	14 172.00 €	11 930.00 €
		65 - Autres charges de gestion courante	0.00 €	16.28 €
		66 - Charges financières	3 300.90 €	5 690.98 €
		67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €
		68 - Provisions	600.00 €	0.00 €
		Total Dépenses réelles	61 269.99 €	100 112.21 €
		042 - Opérations d'ordre	21 059.00 €	21 241.00 €
	Total Dépenses	82 328.99 €	121 353.21 €	
	RECETTES	70 - Ventes de produits	143 439.76 €	127 107.16 €
		74 - Subvention d'exploitation	0.00 €	0.00 €
		75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €
		77 - Produits exceptionnels	0.06 €	0.00 €
		Total Recettes réelles	143 439.82 €	127 107.16 €
		042 - Opérations d'ordre	7 131.36 €	8 167.34 €
	Total Recettes	150 571.18 €	135 274.50 €	
RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE EN COURS			68 242.19 €	13 921.29 €
Résultat antérieur reporté			0.00 €	5 894.18 €
RESULTAT D'EXPLOITATION			68 242.19 €	19 815.47 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	16 - Remboursement d'emprunts	12 115.91 €	17 096.42 €
		20 - Immos incorporelles	0.00 €	10 103.40 €
		21 - Immos corporelles	23 433.00 €	51 167.35 €
		Total Dépenses réelles	35 548.91 €	78 367.17 €
		040 - Opération d'ordre	7 131.36 €	8 167.34 €
	Total Dépenses	42 680.27 €	86 534.51 €	
	RECETTES	10 - Dotations Fonds divers Réserves	6 695.36 €	62 348.01 €
		13 - Subventions d'investissement	41 439.00 €	116 266.00 €
		16 - Emprunts et dettes	130 000.00 €	0.00 €
		Total Recettes réelles	178 134.36 €	178 614.01 €
		040 - Opérations d'ordre	21 059.00 €	21 241.00 €
Total Recettes	199 193.36 €	199 855.01 €		
RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS			156 513.09 €	113 320.50 €

	<i>Résultat antérieur reporté</i>	-218 861.10 €	-62 348.01 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-62 348.01 €	50 972.49 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2023 du Budget Eau de la commune, qui présente :

En section d'Exploitation :

- Un total de dépenses de	121 353.21 €
- Un total de recettes de	135 274.50 €
Soit un résultat excédentaire de	13 921.29 €
+ Résultat antérieur reporté	5 894.18 €
Soit un résultat global d'exploitation de	19 815.47 €

En Investissement :

- Un total de dépenses de	86 534.51 €
- Un total de recettes de	199 855.01 €
Soit un résultat excédentaire de	113 320.50 €
+ Déficit antérieur reporté	- 62 348.01 €
Soit un résultat global d'Investissement de	50 972.49 €

Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de 70 787.96 €

Il n'y a pas lieu sur ce budget de procéder à affectation du Résultat (pas de besoin en réserve au R1068)

6°) Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget Bois

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2023 pour le Budget Bois :

SECTION		CHAPITRE	2022	2023
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractères général	26 644.07 €	61 290.94 €
		65 - Autres charges de gestion courante	30 393.45 €	60 357.74 €
		Total Dépenses	57 037.52 €	121 648.68 €
	RECETTES	70 - Produits des services	136 436.12 €	120 215.64 €
		75 – Autres produits de gestion courante	0.00 €	14 812.00 €
		Total Recettes	136 436.12 €	135 027.64 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE EN COURS		79 398.60 €	13 378.96 €
	Résultat antérieur reporté		66 363.50 €	130 808.93 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		145 762.10 €	144 187.89 €
	INVESTISSEMENT	DEPENSES	21 – Immos corporelles	11 953.17 €
Total Dépenses			11 953.17 €	12 397.50 €
RECETTES		10 – Dotations Fonds divers Réserves	11 545.26 €	14 953.17 €
		Total Recettes	11 545.26 €	14 953.17 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS		-407.91 €	2 555.67 €	
Résultat antérieur reporté		-11 545.26 €	-11 953.17 €	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-11 953.17 €	-9 397.50 €	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2023 du Budget Bois de la commune, qui présente :

En Fonctionnement :

- Un total de dépenses de	121 648.68 €
- Un total de recettes de	135 027.64 €
Soit un résultat excédentaire de	13 378.96 €
+ Excédent antérieur reporté	130 808.93 €
Soit un résultat global de Fonctionnement de	144 187.89 €

En Investissement :

- Un total de dépenses de	12 397.50 €
- Un total de recettes de	14 953.17 €
Soit un résultat excédentaire de	2 555.67 €
+ Déficit antérieur reporté	- 11 953.17 €
Soit un résultat global d'Investissement de	- 9 397.50 €

Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de 134 790.39 €

7°) Affectation du Résultat 2023 au Budget Bois 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le Compte Administratif 2023 du Budget Bois laisse apparaître :

- Un excédent global de Fonctionnement de :	144 187.89 €
- Un déficit global d'Investissement de :	- 9 397.50 €

Il est donc proposé au Conseil municipal, d'affecter au Budget Bois 2024 le résultat global de la manière suivante :

- En réserves à l'article R1068 :	9 397.50 €
- En report de fonctionnement à l'article R002 :	134 790.39 €
- En report d'investissement à l'article D001 :	9 397.50 €

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8°) Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget Caveaux

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2023 pour le Budget Caveaux :

SECTION		CHAPITRE	2022	2023
EXPLOITATION	DEPENSES	011 – Charges à caractères général	0.00 €	0.00 €
		Total Dépenses réelles	0.00 €	0.00 €
		042 – Opérations d'ordre (variation stock)	12 391.10 €	27 383.87 €
		Total Dépenses	12 391.10 €	27 383.87 €
	RECETTES	70 – Vente caveau	2 541.67 €	0.00 €
		Total Recettes réelles	2 541.67 €	0.00 €
		042 – Opérations d'ordre (variation stock)	12 391.10 €	27 383.87 €
		Total Recettes	14 932.77 €	27 383.87 €

		RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE EN COURS	2 541.67 €	0.00 €	
		<i>Résultat antérieur reporté</i>	20 242.77 €	22 784.44 €	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	22 784.44 €	22 784.44 €	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	4581 – Opération pour compte de tiers	0.00 €	0.00 €	
		040 – Opération d'ordre (stock)	12 391.10 €	27 383.87 €	
		Total Dépenses	12 391.10 €	27 383.87 €	
	RECETTES	458201 – Opération compte de tiers	0.00 €	0.00 €	
		040 – Opération d'ordre (stock)	12 391.10 €	27 383.87 €	
		Total Recettes	12 391.10 €	27 383.87 €	
			RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS	0.00 €	0.00 €
			<i>Résultat antérieur reporté</i>	-27 323.40 €	-27 323.40 €
		RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-27 323.40 €	-27 323.40 €	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2023 du Budget Caveaux de la commune, qui présente :

En section d'Exploitation :

- Un total de dépenses de 27 383.87 €
- Un total de recettes de 27 383.87 €

Soit un résultat de 0.00 €

+ Excédent antérieur reporté 22 784.44 €

Soit un résultat global d'exploitation de 22 784.44 €

En Investissement :

- Un total de dépenses de 27 383.87 €
- Un total de recettes de 27 383.87 €

Soit un résultat de 0.00 €

+ Déficit antérieur reporté - 27 323.40 €

Soit un résultat global d'Investissement de - 27 323.40 €

Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de - 4 538.96 €

9°) Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget Lotissement

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2023 pour le Budget Lotissement :

SECTION		CHAPITRE	2022	2023
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 – Charges à caractères général	0.00 €	10 500.00 €
		66 – Intérêts d'emprunt	1 299.55 €	1 055.95 €
		042 – Constatation Stock	138 428.44 €	139 727.99 €
		043 – Opérations d'ordre (transfert de charges)	1 299.55 €	1 055.95 €
		Total Dépenses	141 027.54 €	152 339.89 €
	RECETTES	042 – Constatation Stock	139 727.99 €	151 283.94 €
		043 – Opération d'ordre (transfert de charges)	1 299.55 €	1 055.95 €
		Total Recettes	141 027.54 €	152 339.89 €

	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE EN COURS		0.00 €	0.00 €
	<i>Résultat antérieur reporté</i>		<i>0.00 €</i>	<i>0.00 €</i>
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	16 – Emprunt	0.00 €	140 000.00 €
		040 – Constatation de stock	139 727.99 €	151 283.94 €
		Total Dépenses	139 727.99 €	291 283.94 €
	RECETTES	16 – Emprunt	0.00 €	0.00 €
		040 – Constatation de stock	138 428.44 €	139 727.99 €
		Total Recettes	138 428.44 €	139 727.99 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS		-1 299.55 €	-151 555.95 €
	<i>Résultat antérieur reporté</i>		<i>1 571.56 €</i>	<i>272.01 €</i>
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		272.01 €	-151 283.94 €	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2023 du Budget Lotissement de la commune, qui présente :

En Fonctionnement :

- Un total de dépenses de 152 339.89 €
- Un total de recettes de 152 339.89 €

Soit un résultat de 0 €

En Investissement :

- Un total de dépenses de 291 283.94 €
- Un total de recettes de 139 727.99 €

Soit un résultat déficitaire de - 151 555.95 €

+ Excédent antérieur reporté 272.01 €

Soit un résultat global d'Investissement de - 151 283.94 €

Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de – 151 283.94 €

10°) Approbation des Comptes de Gestion 2023

Le Conseil municipal, constatant la concordance entre les écritures des Comptes de Gestion du Trésor Public et celles des Comptes Administratifs de la Commune, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les Comptes de gestion 2023 du Budget Communal, du Budget Eau, du Budget Bois, du Budget Caveaux et du Budget Lotissement.

11°) Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Monsieur le Maire présente les grandes lignes de la préparation budgétaire 2024 du **Budget Communal**, qui sont les suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Stabilité du Chapitre 011 – Charges à caractères générales ; avec toutefois une augmentation au C/611 « Contrat prestations de services » pour l'intégration des frais de déneigement et d'élargement des bords de routes, qui ne sont pas pris en charge au titre du FCTVA automatisé du

Compte 615231 ; ainsi le compte 615231 « Entretien et réparation sur voirie » s'en trouve diminué d'autant ;

- Légère diminution du Chapitre 012 – Charges de personnel, du fait de la non reconduction de contrat d'apprentissage à l'Ecole ;
- Légère augmentation des intérêts d'emprunts (emprunt supplémentaire pour les travaux de la Rue de la Gare)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- Toutes les dotations de l'Etat ne sont pas connues à ce jour ;
- Le montant de fiscalité dépendra des taux votés plus loin ;
- Proposition d'un virement de 50 000 € du Budget Bois

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Un arbitrage est établi pour le choix des priorités en matière de dépenses d'Investissement. Notamment au Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles et Chapitre 21 – Immobilisations corporelles, le Conseil municipal sélectionne les dossiers pouvant faire l'objet d'une dépense sur l'année 2024. Les autres dossiers seront réétudiés sur un exercice ultérieur.

Il est notamment retenu les points suivants :

Immobilisations incorporelles :

- Publication du PLU sur le Géoportail
- Achat d'un logiciel de gestion des cimetières + Système d'Information Géographiques des réseaux humides et secs

Immobilisations corporelles :

- Réhabilitation du Centre d'Accueil – Frais de Maîtrise d'œuvre + Travaux
- Travaux de Voirie – Rue de la Gare
- Travaux à la Salle Paroissiale
- Achat de matériel technique

Le montant total de ces Investissement s'élève à environ 1 250 000 € TTC.

Des subventions de l'Etat viennent en partie contribuer au financement, ainsi qu'un Emprunt qui pourrait être contracté cette année pour le financement des travaux de Réhabilitation du Centre d'Accueil.

Concernant le **Budget Eau**, les dépenses suivantes sont retenues :

- Aménagement Sécurité à la Source de la Seignette
- Travaux sur le bâtiment du Réservoir de Bellevue
- Travaux de raccordement Seignette Station de pompage

Le montant total de ces investissements s'élève à environ 50 000.00 € HT (récupération de la TVA sur ce budget)

Des soldes de subventions sont attendues en Recettes, sur les travaux réalisés en 2023.

Concernant le **Budget Bois**, l'essentiel du budget est préparé avec le concours de l'Office National des Forêts.

Arrivée de Mme BERTRAND Emmanuelle à 20h35

12°) Attribution des Subventions 2024 aux Associations

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des différentes demandes de subventions adressées en Mairie par les Associations locales.

Après les avoir étudiées et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les subventions suivantes, au titre de l'exercice 2024 :

- Association FAMILLES D'AUJOURD'HUI	550.00 €
- Club du 3 ^{ème} Age	200.00 €
- FCLA	200.00 €
- Anciens Combattants	200.00 €
- Association des Donneurs de Sang du Canton	100.00 €
- Comité Culturel du Canton	150.00 €
- Entente Sportive Saugette de Ski	200.00 €
- ADAPEI	50.00 €
- Le Haut Saugeais Blanc	300.00 €
- AFM TELETHON	50.00 €
- HBC Gilley	50.00 €
- Association Vivre Ensemble	50.00 €
- ONCODOUBS	50.00 €
- Souvenir Français	200.00 €
- Prévention routière	150.00 €
- Musique d'Arçon Le Perce-Oreille	150.00 €

Départ de Mme BERTIN Marie à 21h00

13°) Vote des taux d'imposition 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les simulations de produit pour les Taxes foncières, la Taxe d'Habitation et la CFE à partir des données de l'Etat avec les nouvelles bases d'imposition prévisionnelles de 2024.

Les bases d'imposition prévisionnelles de 2024 sont les suivantes :

- Taxe foncière bâti : 687 400 – Taux actuel : 28.00
- Taxe foncière non bâti : 92 900 – Taux actuel : 17.10
- Taxe d'Habitation : 28 700 – Taux actuel : 13.90
- CFE : 226 400 – Taux actuel : 19.70

A taux constants, le produit total attendu est de 256 948.00 €

Monsieur le Maire précise que lorsqu'il y a augmentation des taux, l'Etat tient compte de cet effort fiscal lors de l'attribution de ses dotations.

Pour rappel, les taux moyens au niveau départemental sont de 38.79 pour la Taxe Foncière bâti, 24.76 pour la Taxe foncière non bâti et 25.11 pour la Taxe d'Habitation ; au niveau national : 39.42 pour la Taxe Foncière bâti, 50.82 pour la Taxe foncière non bâti et 24.45 pour la Taxe d'Habitation.

Un vote à main levée est proposé, avec plusieurs pourcentages d'augmentation. Les résultats du vote sont :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés (9 pour – 5 contre) :

- DECIDE d'augmenter les taux de 3 %
- FIXE les taux à :
 - o 28.84 % pour la Taxe foncière bâti,
 - o 17.61 % pour la Taxe foncière non bâti,

- 14.31 % pour la Taxe d'Habitation
- 20.29 % pour la CFE.

le produit attendu s'élevant à 264 649.38 €.

14°) Destination des coupes de bois 2024

Monsieur le Maire explique, que sur proposition de l'ONF, il est proposé au Conseil municipal de fixer pour les chablis et coupes de bois régliées sur l'exercice 2024, les destinations suivantes :

EN VENTES PUBLIQUES :

- En ventes groupées, par contrats d'approvisionnement : les résineux de la parcelle 3 et 12 en grumes.

EN VENTE SIMPLE DE GRE A GRE :

- Pour les Chablis, produits accidentels, il est proposé de vendre les bois façonnés à la mesure (prévente ou contrat), sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant ;
- Pour les produits de faible valeur : vente de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur ;
- Pour le levage de sangles : l'autorisation est consentie sur demande du sanglier et après accord de l'acheteur des bois, moyennant une redevance fixée, par sanglier, à :
 - 50 € HT pour un lot d'épicéas < 200 m3
 - 100 € HT pour un lot d'épicéas compris entre 200 et 500 m3
 - 150 € HT pour un lot d'épicéas > 500 m3

REMUNERATION DE L'ONF POUR LES PRESTATIONS CONTRACTUELLES CONCERNANT LES BOIS FACONNES ET LES BOIS VENDUS SUR PIED A LA MESURE

- Pour les coupes à vendre façonnées en bloc ou à la mesure, il est demandé à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre ;
- Pour les bois vendus sur pied à la mesure, il est demandé à l'ONF d'assurer une prestation de contrôle du classement des bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ACCEPTE la vente aux adjudications générales et de gré à gré selon les conditions de l'ONF ;
- DONNE pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;
- AUTORISE M. le Maire à signer le devis présenté par l'ONF pour l'exécution de la prestation.

15°) Prix de l'Eau pour la période 2024

Monsieur le Maire explique, qu'afin de pouvoir faire face aux différentes dépenses et travaux concernant les réseaux d'Eau Potable, et en prenant en compte l'augmentation prévue du prix de l'eau distribuée par le Syndicat des Eaux de Dommartin, il convient d'augmenter le prix de vente de l'Eau.

Le prix est actuellement de 1.80 € HT / m3 et 45 € HT l'abonnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à la majorité des membres présents et représentés (7 pour – 6 contre – 1 abstention) :

- De fixer le prix de l'eau à 1.85 €/m3 pour la période 2024 (à ce prix s'ajoute la redevance de lutte contre la pollution de l'agence de l'eau)

- De fixer l'abonnement d'accès au service de l'eau à hauteur de 45.00 € HT pour l'année 2024 par compteur (et non pas des sous-compteurs non relevés)
 - D'appliquer ces tarifs à l'ensemble des abonnés à compter de la période 2024
 - D'autoriser le Maire à signer toute pièce issue des présentes
- Il sera facturé en plus la T.V.A. : taux en vigueur au moment de la facturation applicable.

20°) Questions diverses

- Demande d'achat de terrain d'aisance – 3 rue de la Joulevette – Demande de Monsieur REBOULET Benjamin – Le Conseil donne son accord pour la vente de ce terrain au prix du terrain d'aisance soit 40 €/m², et d'ajouter la condition qu'aucune construction actuelle et future ne sera autorisée sur ce terrain. Une délibération sera prise pour valider les délimitations du géomètre.
- Demande d'emplacement pour un distributeur automatique de fromages – Fromagerie La Seignette – Un rendez-vous sera pris sur place avec la Commission Urbanisme pour déterminer l'emplacement exact. Il conviendra également de déterminer le montant de la redevance d'occupation du domaine public.
- La Fête des Mères aura lieu cette année le Vendredi 24 mai 2024

- Prochain CM : Jeudi 04 avril 2024 à 18h30 – Vote des BP

La séance est levée à 22h30

Le Secrétaire,
Nicolas FUSIER

Le Maire,
Francis BOURDIN

